

Icare met : « l'exigence réglementaire au coeur de sa stratégie »

Le 29 mars 2016 par Propos recueillis par Alexane Roupioz, à Saint-Beauzire.

» Mots clés : Sous-traitance, Fournisseurs, Service analytique

Depuis son installation au biopôle Clermont-Limagne en 2002, Icare mise sur l'anticipation des exigences réglementaires pour satisfaire les besoins futurs de ses clients. Une stratégie que le laboratoire a su adapter au contexte économique. Rencontre avec Christian Poinot, son p-dg.

Où en êtes-vous de la phase d'extension amorcée par Icare en 2012 ?

Nous venons de terminer les nouveaux locaux. Certains sont d'ores et déjà en exploitation, une autre partie attend encore l'autorisation de l'ANSM. Au total, nous avons investi plus de quatre millions d'euros pour 1 300 m² de salles propres supplémentaires, ainsi que pour des éléments structurants qui pourront alimenter de futures installations. Notre activité restera centrée sur la maîtrise de la contamination. Au sein de nos laboratoires, nous réalisons principalement des analyses microbiologiques, et nous faisons quelques tests physicochimiques comme le dosage des résidus de stérilisation à l'oxyde d'éthylène. Deux nouveaux laboratoires P3 vont nous permettre de tester des appareils de désinfection par voie aérienne, et de manipuler des souches pathogènes plus dangereuses. Nous avons également modifié notre procédure de réception des produits à tester, notamment grâce à des réfrigérateurs à double porte permettant d'introduire plus rigoureusement les échantillons à température contrôlée dans le laboratoire. Et nous avons amélioré le principe de « marche en avant » dans nos laboratoires grâce à une « circulation en U ». Enfin, tous les nouveaux laboratoires sont mieux classés que les précédents. Nous avons augmenté nos exigences réglementaires.

Ce respect des exigences réglementaires, comment s'intègre-t-il dans la stratégie d'Icare ?

L'exigence réglementaire est au coeur de notre stratégie. Nous portons une attention particulière au respect de la réglementation en vigueur. Et parallèlement, nous essayons d'anticiper. Quand nous avons emménagé au biopôle Clermont-Limagne à Saint-Beauzire en 2002, nos installations étaient largement au-dessus de ce qu'il fallait en termes de réglementation. Aujourd'hui, elles sont au niveau. La réglementation évolue très rapidement, alors nous essayons de construire des installations avec des exigences réglementaires nettement supérieures à la législation en cours. C'est un moyen pour nous de proposer des services de meilleure qualité que nos concurrents. Nous ne sommes pas une grosse entreprise, alors il faut qu'on soit le meilleur possible.

Vous travaillez majoritairement pour l'industrie pharmaceutique et les fabricants de dispositifs médicaux. Quel regard portez-vous sur l'état du marché dans ces secteurs ?

Depuis deux ans, les chiffres montrent que l'emploi dans l'industrie pharmaceutique chute. Et il y a un désengagement des entreprises sur le territoire français. Parallèlement, de récentes actualités comme l'affaire des prothèses PIP ont des conséquences directes sur l'avenir de ces secteurs. Actuellement, nous sommes dans un contexte où les pouvoirs publics ont de plus en plus peur, les normes sont de plus en plus exigeantes et les consommateurs de plus en plus inquiets. À court terme, cela se traduit par une plus importante pression réglementaire, et donc une hausse de notre activité. Mais le champ d'intervention des autorités réglementaires françaises, qui sont parmi les plus exigeantes du monde, se limite à l'Hexagone. À plus long terme, il y a donc un risque de voir de nombreux industriels français quitter le territoire pour des raisons réglementaires. Pour nous, cela est synonyme d'une perte de clientèle.

Comment Icare compte-t-il faire face à cette potentielle perte de clients sur le territoire français ?

Nous avons fait le choix d'une stratégie plus internationale. En mars 2015, par l'intermédiaire de notre filiale brésilienne, nous avons acquis 100 % des parts sociales de la société Medlab située à São Paulo. Et nous allons très certainement faire une autre acquisition à court terme dans ce pays. Le Brésil est le septième producteur mondial de produits de la santé. C'est un petit marché, mais avec beaucoup de potentiel. Actuellement, le Brésil est en train de vivre l'augmentation du niveau d'exigence réglementaire auquel nous avons assisté en France et en Europe ces dernières années. L'expérience et le recul que nous avons de ce qu'il s'est passé en Europe est une force. Pour Icare, le développement d'une stratégie plus internationale est aussi un moyen de s'imposer sur le marché face à des sociétés multinationales concurrentes. En effet, face à certains interlocuteurs, avoir le statut de société internationale est un argument commercial à ne pas négliger. Nous envisageons donc de nouvelles implantations dans d'autres pays.

Et pourquoi ne pas envisager de développer votre activité dans d'autres secteurs comme l'agroalimentaire ou les cosmétiques ?

Grâce à nos investissements et à notre engagement dans le respect strict de la réglementation, nous répondons parfaitement aux exigences de l'industrie pharmaceutique et des fabricants de dispositifs médicaux. Mais notre niveau d'exigence est supérieur à celui des secteurs de l'agroalimentaire et des cosmétiques, nos services entraîneraient un surcoût pour ces industries. Par ailleurs, de nombreuses sociétés sont déjà installées dans l'agroalimentaire. Il serait difficile pour nous de les concurrencer. Les analyses microbiologiques dans ce secteur sont simples et facilement automatisables. De grands groupes comme Eurofins ont la capacité de gagner en termes d'économie d'échelle, ils peuvent traiter simultanément plus de cinq cents échantillons identiques. À l'inverse, notre force est notre capacité à traiter plusieurs centaines d'échantillons différents en même temps. Nous misons beaucoup sur la matière grise, car elle est difficilement concurrençable. Malgré tout, nous travaillons aussi sur l'automatisation. Nous avons équipé notre nouveau laboratoire de préparation de milieux de culture d'une machine de remplissage automatique. Elle comporte une cuve de mélange de 300 litres, un mécanisme de vissage de bouchons automatique et une étiqueteuse. Cela va nous permettre d'augmenter la cadence, la productivité et la reproductibilité.

ICARE EN BREF

- Création : 1995 - Nombre d'employés : 130 - Clients : plus de 1 000 clients internationaux (PME, multinationales, start-up) - C.A. en 2015(en France) : 9 M€ - Implantation : Biopôle Clermont-Limagne à Saint-Beauzire (63), São Paulo (Brésil), Rotkreuz (Suisse) - Activité : analyses microbiologiques, qualification et validation de procédés de fabrication et d'équipements de production - Principaux marchés : industrie pharmaceutique, fabricants de dispositifs médicaux